



Décision n°75-2021 portant désignation d'un comité de sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour établir une liste de réserve d'auditeurs financiers – Programme «Junior professionnels» – agents temporaires AD 6

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

VU la décision de la Cour des comptes n° 29-2015 du 4 septembre 2015, relative à l'exercice des pouvoirs dévolus par le statut des fonctionnaires à l'Autorité investie du pouvoir de nomination ainsi que par le Régime applicable aux autres agents à l'Autorité habilitée à conclure les contrats d'engagement ;

DÉCIDE:

Article 1

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- M. Enrico Grassi, Président, Membre titulaire
- Mme Maria Eulalia Reverte I Casas, Membre titulaire
- Mme Cathryn Lindsay, Membre titulaire – représentant du Comité du personnel
- Mme Iveta Adovica, Membre suppléant - représentant du Comité du personnel

Article 2

Le secrétariat sera assuré par la Direction «Ressources humaines, finances et services généraux».

Article 3

La présente décision entrera en vigueur le jour de sa signature et sera portée à la connaissance du personnel par les soins du Secrétariat de la Cour.

Fait à Luxembourg, le 22 novembre 2021

Zacharias Kolias
Secrétaire général